



A la suite des Etats généraux de l'enseignement français à l'étranger...

Consultation dans les établissements scolaires

[RESPECTÉS]

Afin de poursuivre la réflexion à la suite des Etats généraux de l'enseignement français à l'étranger et sur la base des formulations proposées par la commission Avenir de l'enseignement français à l'étranger, le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) invite chaque poste diplomatique à organiser une consultation auprès des acteurs et partenaires de la politique scolaire française dans son pays de résidence, dont les représentants des personnels. Cette consultation portera sur les trois thèmes suivants :

- le développement d'une stratégie d'influence pour répondre aux attentes des familles étrangères, des communautés et des entreprises françaises
- le respect des valeurs éducatives françaises pour renforcer l'unité et la cohérence du réseau
- le financement de l'enseignement français à l'étranger

Les analyses, commentaires et suggestions qu'auront inspiré les problématiques et propositions exposées dans le rapport et les conclusions devront être adressés au MAEE/DGCID/sous-direction du français **avant le 19 janvier 2009**.

• **Améliorer la situation des personnels recrutés locaux**

• **Refondre les statuts des fonctionnaires détachés**

• **Améliorer les conditions de travail, de recrutement, de rémunérations, faire évoluer les métiers, être reconnu**

- développer le travail en équipe
- encourager les initiatives pédagogiques (projets...)
- diminuer les temps partiels subis
- développer une politique de rémunérations ambitieuse pour mettre fin à l'inflation des heures supplémentaires et aux emplois multiples
- rénover les établissements, mieux les doter en matériel

Le réseau est sous-financé, les personnels sont les grands oubliés !

Les personnels doivent être conviés à ces réflexions, veiller à ce que la consultation ait lieu pour l'amélioration des conditions de travail et de rémunérations de tous.

A l'issue des concertations, contactez le Sgen-CFDT étranger à etranger@sgen.cfdt.fr

Pour le Sgen-CFDT, le budget de l'Agence doit être abondé